JOURNAL DU JOUR

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34, et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 10 Août

INFORMATIONS

L'Expédition de Madagascar Un stratège malgache

Par une lettre en date du 3 juillet 1895, le général commandant en chef le corps expéditionnaire de Madagascar, a adressé la copie d'une lettre du sieur Rasangy, secrétaire et alter ego du premier ministre Rainilaiarivony, adressée au commandant des forces hovas et trouvée dans une tente du camp pris le 30 juin par les troupes françaises.

Voici la traduction de cette lettre :

Tananarive, 26 juin 1895. Rasangy à Rainianjaki 14º Honneur. et Ravenya, 10º Honneur. (Ecrit de

la main même de Rasangy). Après les compliments habituels, la lettre poursuit ainsi :

Voici quelques idées que je désire vous suggérer. Vous savez que nos troupes, à Tananarive, celles qui sont parties avant vous et celles qui sont parties en même temps que vous, ne proviennent pas d'un même corps d'armée, mais qu'elles ont été prises dans différents corps. Aussi convient-il de donner à ces troupes la cohésion qui leur manque, pour qu'il ne se produise pas de cohue, si l'on désigne, pour marcher, une fraction quelconque de votre troupe. Je crois qu'il faut, pour arriver à ce résultat, faire faire de fréquents exercices chaque fois qu'il sera possible.

D'après les histoires des Vazahas que j'ai lues, relatives à la guerre, il ressort qu'il ne faut pas, dans une guerre avec eux, les attaquer de loin, mais faire tout pour les approcher le plus possible, car les attaques de loin ne peuvent que fournir un aliment aux canons et aux fusils, tandis que dans les attaques de très près, il convient d'employer les couteaux et les hacnes; c'est le moyen de réussir surtout si l'on utilise en même temps les fusils.

Il serait bon aussi, à mon avis, de répartir les aides-de-camp, quelque soit leur nombre, parmi les troupes, car non seulement ils doivent posséder tous de bonnes armes, mais encore ils augmentent le nombre des soldats.

La lettre du premier ministre, que vous recevrez en même temps que celle-ci, vous indique ce que vous devez faire au sujet des fortifications.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 51

Par Jules de GASTYNE

XXVIV

- Ooi, vous ne devez pas avoir encore grand appétit. C'était fête chez vous hier... Et vous vous en êles donné pour plusieurs jours.

Jean de Kermor crispa ses poings avec rage. - Allons, calm z-vou... Un peu de patience. Vous ne serez pas trop malici... mais je vous préviens qu'il ne faut pas essayer d'imiter La-

tude... L'évasion ne vous réussirait pas. A demain,

monsieur le comte. Le gentilhomme fit un bond forcené. Mais la porte s'était déjà refermée et son geôlier avait disparo ...

Il erra un instant dans la pièce, le corps en sueur, la bouche grondante et écuman e, les yeux étincelants, farouche et sombre comme un fauve pris au piège, puis il se laissa tomber sur son li!, épuisé de fatigue, de douleur et de rage impuissante...

La Panthère avait étendu un matelas en travers la porte.

- Allons, dit-il à ses frères qui étaient accourus près de lui, qui prend faction? - Moi, si tu veux, répondit Horace.

Exécutez scrupuleusement ces ordres dans la mesure de ce que vous croirez devoir faire.

Je vous renouvelle ce que je vous ai déjà écrit au sujet des éclaireurs et des espions; de plus, organisez une police secrète qui vous permette de ne pas laisser connaître à l'ennemi ce qui se passe dans nos camps ou dans nos places fortes, car un des plus grands moyens des Vahazas, moyens qu'ils pratiquent d'une façon parfaite, c'est d'avoir des amis dans le camp de leurs

S'il vous est possible de vous créer des intelligences dans le camp des Français, de façon à connaître leurs intentions et tous leurs mouvements, je crois que cela vous sera d'une grande

Faites connaître sagement et secrètement l'état des officiers et des troupes que vous avez en mains. N'oubliez pas notre conversation à Ambahadimitafo, relative au Kabary d'encouragement à faire aux soldats.

Il conviendrait aussi de leur faire connaître, soit par des Kabarys, soit par de fréquentes conversations, le but des Français dans cette guerre, c'est-à-dire l'anéantissement et la suppression des Hovas comme nation. Aussi, toutes les essurances de confiance qu'ils pourront répandre sont des leurres, car, à Dieu ne plaise, si les Francais s'emparent de Madagascar, il est impossible de donner une idée des supplices qu'ils, feront subir aux habitants. Ainsi, dans un pays qu'on appelle Dahomey, dont ils viennent de s'emparer dans l'Afrique-Ouest, ils ont déjà pris 800 soldats noirs du pays pour les envoyer ici en expédition et cependant ces hommes sont sous leur dépendance depuis un mois seulement.

Pour terminer, n'oubliez pas que d'un côté. L. Palam botsirafe, 13º Honneur et ses troupes forment votre alle droite. Ils doivent aller à Antonyandrahaja et à Ambalijanakomby, que les Français dégageront. Enfin, d'autre part, votre aile gauche, par la rive ouest droite de l'Ikopa, permettra de jeter dans la marmite les Français, quand ils abandonneront Mevatanana pour aller en avant. Si les forces dont vous disposez vous le permettent, confiez votre corps à Dieu. Demandez lui de vous aider et employez tous les mauvais

Répandez cela dans vos camps.

Vivez, etc.

L'Annexion de Madagascar

Dans une lettre qu'il adresse à la Gironde, M. de Mahy, vice-président de la Chambre, et président du Congrès des sociétés de Géographie de Bordeaux, répond à une lettre du comité de Madagascar. Dans cette lettre le comité combat le

- Soit!

Horace commença à se déshabiller. Il était plus d'une heure du mat n.

- Et je n'ai pas besoin, dit la Panthère, de te recommander la vigilance...

- Le cadet éclata de rire.

- Sois tranquille, il me mangera plutôt, et on ne mange pas les Foscoli sans boire.

- Il y a trop d'arêtes, ajouta la Panthère... Allons, bonsoir!

Les trois frères se serrèrent la main, et la petite maison retomba dans le calme et le silence.

La publication de la note de Jacques Bauchêne produisit, dans le public parisien, où le comte était très connu, un émoi indescriptible. Le Point du Jour disparaissait des kiosques au fur et à mesure qu'il y arrivait ... Deux jours as paravant, plusieurs membres du gouvernement, le ministre de l'intérieur, le garde des sceaux, de hauts fonctionnaires avaient diné dans l'hôtel de la rue St-Georges... Tous étaient atterrés. L'accusation était formelle, précise... Il n'y avait pas à temporis r... Il fallait agir vite.

Un des employés supérieurs de la police, qui ét it amoureux, de puis longtemps, de la comtesse, et qui était un des familiers de la maison, bondit dans son lit, quand on lui apporta, dès la première heure, un numéro du journal accusateur. Il saula à terre, s'habilla, demanda son coupé et se fit conduire à fond de train rue St-Georges.

L'hôtel tout entier était en émoi - ce qui ne l'étonna pas.

Il demanda la comtesse.

Celle-ci accourut, tout en pleurs, échevelée. - Il est arrivé malheur au comte de Kermor. à tous les français, à l'ensemble de la nation, que nos soldats combattent et auront la victoire. C'est le vœu que le Congrès national des sociétés françaises de géographie a émis après mûre et

longue délibération.

ne en disant:

« N'en déplaise à la mauvaise humeur du comité, le Congrès géographique de Bordeaux a compétence et qualité pour se prononcer sur une question qui intéresse tous les Français et pour dire que Madagascar, ce grand morceau de la surface du globe, est et doit rester terre fran-

vœu émis par le Congrès en faveur de l'annexion

M. de Mahy, après avoir répondu longuement

« La France seule doit être maîtresse. Toute

aux arguments du comité de Madagascar, termi-

autre solution serait une honte et une absurdité.

C'est pour que Madagascar profite aux français,

de Madagascar et préconise le système du protec-

L'envoi des Dames françaises

Le Comité central de l'Association des Dames françaises a reçn, il y a quelques jours, des lettres du médecin-major Lepage, annoncant que 180 caisses contenant les dons de l'Association viennent d'être débarquées et vont être réparties entre les diverses formations sanitaires de l'armée de Madagascar.

Conformément aux instructions données par le général Duchesne, les deux premiers envois ne comprennent pas de médicaments, l'armée en est abondamment pourvue; ils se composent de 1,100 bouteilles de vin de Bordeaux, 600 bouteilles de champagne, 500 bouteilles de vin de quinquina, de Malaga, de Banyuls, 5,400 bouteilles d'eaux minérales, 6,800 boîtes de lait conservé, 1,200 boîtes de conserves de légumes, 600 chemises de flanelle, des pipes, tabar, cigares, bougies, savon, confitures, chocolat, thé, biscuits, etc., etc., et aussi des livres, des journaux illustrés, du papier à lettres, des jeux di-

Quant aux rapatriés de nos expéditions coloniales, beaucoup ont déjà été secourus au siège de l'Association, où on leur a distribué pour 2,000 francs de vêtements civils et des petites sommes d'argent, sur la recommandation de la place de Paris.

Leur nombre va bientôt s'accroître. Aussi l'As_ sociation prie encore les personnes et les Sociétés qui ont généreusement contribué à ces patriotiques offrandes de lui réserver une bonne part de leurs dons pour les rapatriés convalescents ou dénués de ressources.

- Le fonctionnaire s'arrêta, décontenancé.
- Malheur?
- Il n'sst pas rentré.
- Comment! s'écria l'arrivant, devenu très
- pale, il n'est pas rentré ?...
- Non...
- Ou'est-il devenu?
- Je ne sais pas.
- Un domestique se présenta.
- Voici le cocher, madame la comtesse.
- Celle-ci se tourna vers son ami.
- Je l'ai fait demander pour avoir des renseignemen's.
- Le fonctionnaire écarquillait des yeux effarés. - Ah! ca, se disait-il, elle ne sait donc rien? Le cocher s'approcha son chapeau à la main.
- Vous avez conduit le comte, hier soir? demanda vivement Marcel'e.
- Oui, madame la comtesse.
- Où cela?
- Au cercle d'abord, puis à la gare du Nord... L'employé ent un sursant brusque.
- A la gare du Nord?...
- Oui, monsieur, répondit le cocher sur-
- Quelle heure était-il? - Onze heures et demie.
- C'est bien cela, murmura le fonctionnatre, devenu tivide, il aura pris le train de nuit.
- La comtesse le regardait sans comprendre. Du geste, le représentant de la police congédia
- le domestique. - Mais vous savez donc? bégaya Marcelle in-
- Parbleu! ce n'est pas difficile à devin r... Il

Nouvelle arrestation à la frontière allemande

Le bruit court que M. Choquet, ingénieur en chef des établissement Cail, qui voyage en ce moment de l'autre côté du Rhin, aurait été mis en état d'arrestation par les autorités allemandes. On ignore jusqu'ici les motifs de cette arrestation.

Arrestation d'un député

Lavaur, 8 août.

M. Emile Compayré, député de Lavaur, vient d'être arrêté. Il s'était présenté dans l'enceinte de la distribution des prix aux écoles laïques et des applaudissements ont aussitôt éclaté pour saluer son entrée. Le sous-préfet a alors prié M. Compayré de sortir ; le député de Lavaur ayant refusé d'obéir à cette bizarre injonction, le souspréfet a donné l'ordre de l'arrêter.

Après interrogatoire, M. Compayré a été remis en liberté.

Mort de M. Thivrier

Montluçon, 8 août, soir.

M. Thivrier, député, est mort subitement à midi, au milieu de sa famille.

Il a succombé à la rupture d'une hernie.

La situation à Carmaux

Le conflit qui semblait être terminé par l'acceptation des ouvriers à reprendre le travail, menace au contraire à cette heure de prendre une tournure inquiétanto.

Après la grêve des ouvriers, nous avons la grêve des patrons; en effet, l'administration des verreries de Carmaux a déclaré aux ouvriers que l'usine resterait fermée et que l'on verrait, le moment venu, dans quelles conditions le travail pourrait être repris.

Cette déclaration a été affichée à la porte de l'usine.

Massacres en Chine

New-York, 8 août.

Le World publie le récit suivant fait à son correspondant à Fou-Tchéou, par le docteur Grégory, missionnaire américain, qui se trouvait à Ku-Cheng, près de Hwa-Sang, au moment des massacres dans cette dernière place.

Vendredi dernier, dit le docteur, un chrétien indigène se précipita chez moi- en criant : « L'es dames étrangères à Ku-Cheng ont été tuées. »

Je me rendis immédiatement chez le gouverneur, où je trouvai des centaines d'indigènes furieux.

Au bout d'une demi-heure, le magistrat Weng partit pour Hwa-Sang, escorté de 60 soldats.

prévoyait ce qui allait se passer, et il a fui,

Le personnage officiel tira de sa poche le nun éro chiffonné du Point du Jour.

La comtesse lut, devint livide, chancela, mais ce ne fut qu'un éclair.

- C'e-t une infamie ! s'écria-t-elle. El'e lança le journal à travers le salon, les yeux flamboyants.

- Oh! les calomniateurs le paieront cher!

- Ils paraissent bien sûrs de leur fait. Marcelle dressa le front, le regarda.

- Oseriez-vous donc, dit-elle, soupconner le L'employé supérieur lui prit la main, qu'il ca-

ressa doucement. - Oh! vous n'avez rien à faire là-dedans.

Elle le laissa faire machinalement. Son esprit était loin de là. Etait-ce vrai qu'il aurait pris lâchement la fuite

la laissant là seule, sans la prévenir? Etait-ce vrai qu'il savait?

Elle n'y voulait pas croire. Il n'était pas si misérable que cela...

C'est autre chose qui lui est arrivé. Mais quoi?

Quel ma heur le menagait? Le nom de Bauchêne, dont l'accusation étail

signée, achevait de l'épouvanter. li savait tout, celui-là. Il ne lui restait plus que les preuves du crime à trouver.

Les avait-il donc trouvées? Elle restait interdite, frisso nante, au milieu du

Le visiteur, affolé, la contemplait, l'admirait, la trouvant belle plus que jamais... l'œil flam-

Les coolies, refusant de transporter les palanquins, me retardèrent. Aussitôt arrivé, je pris des renseignements sur les dames tuées.

Miss Courington avait reen à la figure un coup de sabre de sept pouces de long et d'autres blessures à la tête et sur différentes parties du corps.

Miss Hartsord, une américaine, n'était que légèrement blessée; sa domestique n'avait reçu que des blessures légères également.

Les enfants du pasteur Stewart étaient au nombre des victimes.

Alfred Stewart avait recu des blessures aux jambes et sa sœur avait aussi quelques blessures,

mais peu graves. Herbert Stewart avait eu le crâne percé et mourut aussitôt en route.

Evan Stewart avait reçu un coup de couteau sans gravité.

Le dernier enfant, un bébé, avait eu un œil crevé et des blessures à la tête qui entraînèrent

Les corps de M. et Mme Stevart, de Miss Nellie Saundern et de la gouvernante des enfants furent brûlés dans la maison.

Kathleen Stewart arracha l'enfant de dessous

le cadavre de la gouvernante.

Miss Newcombe, percée d'un coup de lance, avait été jetée dans un précipice. Son corps fut retrouvé plus tard.

Miss Marshall recut trois coups de lance dans

Miss Saundern eut la cervelle traversée. Les corps de ces trois dames furent retrouvés

sur une route. L'examen des corps ne révéla aucune trace

La bande qui attaqua la mission comprenait environ 80 hommes.

Les femmes, qui furent saisies les premières parlementèrent avec les assaillants, les suppliant

Pendant quelque temps ces derniers parurent se retirer, quand leur chef leur dit : « Vous connaissez vos ordres. Tuez-les. »

Le docteur Philipps et moi, nous avons travaillé toute la nuit à mettre les cadavres en

Nous sommes arrivés à Sli-Kow le 3 août, accompagnés du magistrat et de son escorte. On avait réquisitionné des bateaux pour notre

Le 4 août, nous rejoignîmes le sous-préfet, qui se trouvait dans une chaloupe; il insista pour nous remorquer.

Nous trouvâmes ensuite M. Hixon, consul américain à Fou-Tchéou, et M. Gibbs, qui nous prodiguèrent tous leurs soins.

Les végétariens sont les auteurs de cette attaque et on ne peut douter que les autorités provinciales ne soient impliquées dans les massacres de Ku-Cheng du mois dernier.

Londres, 7 août.

On mande de Foo-Chow:

Une dépêche adressée à la Société des Missions anglicanes dit que les soldats envoyés pour protéger la Mission de Ku-Cheng se sont introduits par effraction dans les bâtiments de la Mission et

On n'a aucune confiance dans les autorités chinoises.

Le Congrès de médecine

Bordeaux, 8 août.

Ce matin a eu lieu, au dôme central de l'Ex-

boyant, le front lumineux.

Il pressa fiévreusement sa main, qu'elle lui avait abandonnée.

Elle se dégagea brusquement.

- Oh! je me vengerai et je vengerai le comte, s'écria-t-elle avec rage. Elle penssit à Henri...

C'était lui qui leur valait ce coup de foudre brutal.

C'était de là qu'était parti l'éclair.

Pourquoi l'avait-elle trouvé sur sa route?...

Il y avait comme un enchaînement mystérieux

de circonstances qui schevaient de l'écraser. Elle s'était laissé tomber sur un canapé, sans

force, maintenant. Le fonctionnaire s'était précipité à ses pie ds.

- Souvenez-vous qu'il vous reste un ami bé-

gaya-t-il. Marcelle fixa son interlocuteur de ses yeux étin-

- Oui, je sais que je puis compter sur vous... Vous nous défendrez, vous me ferez rendre

- Je ferai ce qu'il sera humainement possible de faire, mais je dois vous prévenir que la lutte s-ra rude.

- Vous croyez le comte coupable?

- Pas précisément, mais je vous avouerai que sa fuite, dans des circonstances...

- Il n'a pas fui, s'écria Marcelle, j'en suis sûre...

- Que croyez-vous donc?

- Il a été enlevé. - Par qui?

- Par ce misérable... par ce Bauchêne!...

position, la séance solennelle d'ouverture du deuxième congrès français de médecine. La séance était présidée par le docteur Bouchard, de Paris, ayant à ses côtés le docteur Pitres, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux, et le docteur Maupiac. Sur l'estrade avaient pris place un grand nombre de professeurs des Facultés de Bordeaux, de Paris et d'autres Facultés de

L'auditoire, composé en grande partie de médecins et de délégués étrangers, comprenait environ 400 personnes.

M. Berniquet, préfet, et M. Daney, maire, étaient également présents.

Le docteur Pitrés, président du comité d'organisation, a prononcé une allocution dans laquelle il a fait l'historique des congrès de médecine.

Le dosteur Bonchard, après avoir remercié ses confrères du grand honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant à présider le congrès, a lu un très intéressant mémoire sur les résultats de ses travaux et recherches. Il a été vivement applaudi.

Aussitôt après a eu lieu, dans la même salle du Dôme de l'Exposition, la séance d'ouverture du congrès de gynécologie.

La charge des fantassins

Un journal militaire allemand publie les résultats d'intéressantes expériences de marches faites, sur l'invitation formelle de l'autorité militaire allemande, par les étudiants en médecine de l'institut Frédéric-Guillaume qui, pour la circonstance, avaient revêtu l'uniforme et portaient le chargement de campagne.

Ces marches, de 25 à 75 kilomètres, ont été exécutées dans les conditions de température les plus variées et avaient pour but d'étudier, avec des charges de 22 à 31 kilos, la résistance du corps humain aux fatigues de la guerre. Voici les conclusions du rapport des médecins militaires qui ont suivi ces expériences:

Quand la charge du fantassin est modérée et ne dépasse pas 22 kilos, une marche de 25 à 28 kilomètres, exécutée par une température moyenne, n'exerce aucune action déprimante sur la santé du soldat et entretient, au contraire, le jeu des muscles. Par de fortes chaleurs, une marche faite dans les mêmes conditions amène dans l'organisme des perturbations sans gravité, qui disparaissent après quelques heures de repos et ne diminuent en rien la résistance aux fatigues des jours suivants.

Un poids de 27 kilos, porté pendant des marches de 22 à 28 kilomètres et par des temps favorables, ne nuit pas à la santé du soldat, qui le supporte facilement. Pendant des journées très chaudes, ce même chargement provoque chez l'homme des perturbations dont l'influence nuisible se fait encore sentir le lendemain.

Le chargement de 31 kilos agit défavorablement sur l'organisme du fantassin, même pendant des marches moyennes et par des températures fraîches.

Le poids de 27 kilos est donc un maximum pour la moyenne des soldats prenant part à des marches de 25 à 28 kilomètres exécutées pendant l'été. En ce qui concerne l'entraînement, il est à remarquer qu'un poids léger de 22 kilos n'est plus gênant au bout de plusieurs jours ; tandis que celui de 31 kilos ne cesse jamais de provoquer, même après une longue série de marches. un affaiblissement graduel de l'organisme.

- Dans quel but?

- Pour le perdre.

- Il lui en voulait donc?

- Il m'a aimée... il a dû m'épouser... Le fonctionnaise se leva à demi.

- Oh! alors, ce serait bien différent!

- Vous me promettez de m'aider pour tirer tout cela au clair, pour nous venger.

- Je suis votre esclave... Je ne demande qu'à vous obéir.

- Al'ez donc voir le garde des sceaux, lui dire que tout est faux, que je vais déposer une plainte contre le misérable.

- J'y cours de ce pas...

Le po'icier déposa un bai er brûlant sur la main de la comtesse et disparut vivement, heureux de lui être agréable.

Quand il fut parti, toute l'énergie qui avai. soutenu Marcelle l'abandonna.

- Celui-ci fera ce que je voudrais, dit-elle, mais Elle se roula sur le canapé et mordit les cous-

sins en pleurant. - Perdus! s'écria-t-elle, nous sommes per-

dus!... Oh! le bandit! Et elle resta longtemps ainsi, le corps secoué par

L'émotion causée dans le public, principalement dans le monde et dans les cercles que le comte de Kermor fréquentait, par la publication dans le Point du Jour, de la note de Bauchêne, s'accrul encore quand, vers quatre heures, l'Europe annonça que 'e comte avait pris la fuite. D'après le rapport de son cocher, racontait le journal, le gentilhomme se serait fait conduire à la gare du Nord,

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. ARNAUD, PRÉFET DU LOT à la distribution des prix au collège de jeunes filles

(Suite et fin)

Cette grave question qui est une partie, et non la moins importante de la question sociale, préoccupe à juste titre nos penseurs et nos philosophes,... et aussi nos législateurs qui commencent à reconnaître que l'égalité d'instruction entraîne avec elle l'égalité des droits pour la femme. Chaque jour, sous nos yeux, par le mouvement naturel du progrès des idées sociales, la place de la femme dans la famille et hors de la famille s'élargit et s'élève. Les esprits les plus sages réclament pour elle le développement des droits civils et le libre accès à ceux des emplois professionnels auxquels la prélispose l'aisance naturelle de son intelligence.

Si les idées anglo-saxonnes sur le partage des droits politiques n'ont pas rencontré chez nous beaucoup de partisans, sinon dans le domaine étroit des élections consulaires aux tribunaux de commerce, on reconnaît généralement que notre constitution politique impose à la femme le devoir de ne rester étrangère à aucune des graves questions qui s'agitent autour d'elle. Les meilleurs esprits dans l'université sont les premiers à le proclamer.

Mais, au dehors, savez-vous, Mesdemoizelles, que les centres du monde où les femmes jouissent déjà d'un droit quelconque à se mêler aux affaires publiques ont une étendue de 18,900,000 mètres carrés environ et une population d'à peu près 350 millions d'habitants ?

La Nouvelle-Zélande leur a accordé le droit de vote à la fin de 1893. Dans l'Australie Méridionale, elles l'ont obtenu le 19 Décembre 1894 avec la possibilité de siéger dans les deux Chambres, après n'avoir lutté que neuf ans paur remporter cette brillante victoire, tandis que leurs sœurs d'Amérique combattent depuis trente ou quarante ans. Dans trente-huit Etats ou territoires, celles-ci ont des droits partout : le Wyonning et le Colorado leur ont seuls accordé le vote législatif. A New-York, elles prennent part aux élections scolaires, et à celles qui décident de certaines améliorations locales, et il vient de s'y fonder une lique de femmes pour l'éducation politique, car les New-Yorkaises font de l'agitation afin d'obtenir le droit de suffrage et il est certain qu'elles y réussiront.

Il y a trente ans, aucune femme n'était employée dans les bureaux des finances des Etats-Unis et il y en a six mille à présent. Les séminaires et les Académies de l'Etat de New York sont fréquentés par 23,556 filles et 18,243 garcons. Le nombre des femmes qui embrassent la carrière de l'enseignement augmente, tandis que celui des hommes diminue : sur 368,791 professeurs, 224,342 sont des femmes. Les Doctoresses sont très nombreuses aux Etats-Unis qui en comptent 2,400 environ, tandis que l'Angleterre n'en a que 140.

A l'entrée de 1894, le Parlement anglais a ac-

puis il n'avait pas reparo, et le cocher l'avait at-

tendu inutilement une partie de la nuit. Ce départ

imprévu était un aveu. L'accusation de Bauchêne

était donc fondée?... Des ordres énergiques furent

donnés à la préfecture. Toute la sûreté fut mise

sur pied. L'exhumation des restes de Julien de

Kermor fut commandée. Le corps porté à la mor-

gue, fut examiné par les médecins légistes. Leur

rapport était foudroyant. Il concluait à l'intoxica-

tion par un poison végétal dont on donnait le

nom... Tout était donc vrai. Cette tragique affaire

prodoisait dans la presse, avide d'en publier chaque détail, un bruit énorme. L'opposition s'en

était emparée... On accusait le gouvernement d'a-

voir facilité la fuite du comte, qui était un de ses

fidèles .. On rappelait avec ironie le fameux diner

auquel avaient assisté le garde des sceaux, le mi-

nistre de l'intérieur, le préfet de police et d'autres

Le préfet, mandé place Beauvau, avait été me-

nacé de destitution si ses agents ne retrouvaient

pas le comte, et le fonctionnaire, ahuri, avait, à

son tour, fait appeler son chef de la sûreté, et,

après l'avoir tancé vertement, avait juré de le

1.e parquet avait fait venir Bauchene et l'avait

Notre héros avait répondu en maintenant toutes

On lui avait demandé de produire des preu-

Il avait répliqué qu'il les produirait au cours du

La comtesse, affolée de rage, furieuse contre le comte, qu'elle accusait de l'avoir abandonnée,

chasser s'il ne découvrait pas le coupable...

grands personnages officiels.

interrogé

ses accusations.

procès, mais qu'il les avait.

ce que chaque génération de ses enfants, voulant reconnaître la dette contractée par les généra tions précédentes, viendra accroître, de par la loi de solidarité, pour les générations suivantes, trahie, maudissant Bauchêne et l'étudiant, qui étaient, selon eile, la cause de tous les maux qui étaient venus fondre sur eux, s'était enfermée dans son hôtel, ne voulait voir personne... D'ailleurs les visites étaient rares, rue St-Georges. Les domestiques même avaient fui l'hôtel, qui avait pris l'apparence, en plein Paris populeux, avec ses portes closes et ses volets fermes, de quelque demeure abandonnée et maudite...

cordé aux femmes, même mariées, le droit d'élire

et d'être élues dans les conseils de paroisses, de

district, de fabrique, et elles ont pour la premiè-

re fois, exercé le droit de suffrage en 1894 le 4

Décembre. Du même coup, le nombre des gar.

diennes des pauvres, fort restreint jusqu'ici, a été

En Suisse, on parle de remanier le Code fédé-

ral afin de mettre en harmonie la situation léga-

le de la femme avec les nouvelles conditions éco-

nomiques et sociales. /Le canton de Genève n'a

pas attendu ce remaniement pour garantir à la

C'est sur ce dernier terrain qu'en France, sous

l'impulsion d'une femme des plus distinguées,

Mme Jeanne Schmahl, directrice de l'Avant-

Courrière, une association s'est formée dans le

but de demander pour la femme le droit de ser-

vir de témoin dans les actes publics et privés.

et pour la femme mariée, le droit de toucher el-

le-même le produit de son travail et d'en dispo-

Ce sont là des réformes modestes et sages que

le Parlement ne se refusera pas certainement à

accueillir, et qui seront un véritable bienfait.

pour les vaillantes femmes des ménages popu-

laires, pour la plupart sous le régime de la com-

munauté, qui ont bien souvent à défendre contre

des maris indignes le fruit de leurs patientes éco-

Un groupe parlementaire vient de se former ré-

cemment à la Chambre pour soutenir ces reven-

dications, et M. Goirand, député des Deux-Sè-

vres, qui a pris l'initiative de ce mouvement, a

déjà déposé, le 7 juillet 1894, une proposition de

loi sur la capacité des femmes mariées de dispo-

ser du produit de leur travail ou de leur indus-

Je recommande ce projet à notre excellent dé-

puté, M. Talou, dont l'esprit est ouvert à toutes

les améliorations sociales et qui est trop galant

pour ne pas vouloir défendre dans l'espè-

ce les intérêts des femmes, des ouvrières sur-

Que conclure de cet aperçu rapide ? L'huma-

nité sera-t-elle meilleure, sera-t-elle plus heu-

reuse avec l'égalité d'instruction des deux sexes,

et son corollaire, l'égalité des droits dans l'ordre

de la nature ? Tout dépend de l'idée que l'on se

fait du bonheur en ce monde et de ses condi-

tions sociales. Si l'on fait consister le bonheur de

l'humanité dans la poursuite du plaisir et des seq-

les satisfactions matérielles, dans l'accroissement

du seul bien-être des hommes, et que l'en ne se

serve des progrès de la science et de l'instruc-

tion que pour résoudre seulement la partie maté-

rielle du problème social, - c'est la décadence

et la mort qui sont au bout. C'est l'histoire de

toutes les civilisations qui ont péri dans la cor-

ruption des mœurs et des caractères pour avoir

voulu scinder cette partie matérielle du problème

de l'homme dans la vie privée et dans la vie so-

ciale est intimement lié à son perfectionnement

intellectuel et moral, à la poursuite de l'idéal, à

l'amour de Dieu et des hommes, à la joie de se

sacrifier pour ses semblables, à la forte constitu-

tion de la famille, il est certain que l'humanité

deviendra meilleure et sera plus heureuse par-

Si l'on comprend, au contraire, que le bonheur

social de sa partie morale et intellectuelle.

femme le produit de son travail personnel.

porté à 830 en Angletterre.

ser librement.

trie personnelle.

Les choses en étaient là et les commentaires allaient leur train, quand Bauchene dit on matin à

- Allons, la bête est suffisamment forcée... Je crois qu'il est temps de sonner l'hallali.

Il hela une voiture et se fit connaître à la préfecture. Des qu'il eut décliné son nom, toutes les portes

s'ouvrirent devant lui. Notre ami songea au temps où on lui faisail

faire antichambre avec le public, et un sourire ironique se dessina sur ses lèvres. Un des employés s'était précipité devant lui,

Il lui ouvrit avec empressement la porte du cabinet du chef de la sûreté, car il savait que la visite du héros du jour serait agréable à son supérieur.

En effet, celui-ci se dressa vivement sur sa chaise, quand il apercut le maître d'armes.

- Vous avez du nouveau? s'écria-t-il.

Le Roi des Braves éclata de rire.

- Je crois bien.

Le fonctionnaire avait fait un mouvement de

- Parlez! fit-il tout tremblant d'émotion.

l'héritage accumulé des améliorations matérielles, intellectuelles et morales dans le cours des siècles.

C'est assurément cette philosophie sociale que l'on pratique ici, mes jeunes enfants, sous toutes les formes de la connaissance humaine. J'en appelle à vos professeurs si dévoués qui, en s'adressant à votre raison, en développant chez vous l'habitude de la réflexion et du jugement, en ouvrant votre esprit et votre intelligence, secondent si puissamment l'action de la famille, et contribuent à préparer au pays de bonnes Françaises et des esprits libres.

Je snis heureux d'avoir l'occasion de les en remercier au nom du gouvernement de la République et j'émets le vœu, afin que tout le développement nécessaire puisse être donné à leurs excellentes leçons, qu'une troisième année d'études soit créée au Lycée transformé de Cahors à la rentrée prochaine.

Collège de jeunes filles

Par arrêté ministériel en date du 2 août, Mmo Laplace, directrice du collège de jeunes filles de Cahors, est nommée directrice du collège de jeunes filles de Cambrai.

Par arrêté du même jour, Mlle Honnet. agrégé des lettres, professeur de lettres au lycée de jeunes filles du Hâvre, est nommée directrice du collège de jeunes filles de Cahors.

Distributions de prix

La distribution des prix aux écoles enfantines communales de Cahors, aura lieu mardi 13 août courant, dans une des cours du Lycée, sous la présidence de M. Delpech, inspecteur primaire, officier de l'instruction publique.

La distribution des prix aux écoles laïques communales de Cahors, aura lieu le mercredi 14 août courant, à neuf heures du matin, dans une des cours du Lycée, sous la présidence de M. Costes, maire de Cahors.

Bourses

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, les bourses suivantes sont accordées près la Faculté de Toulouse :

Sciences mathématiques. - M. Jean-Louis Serres, bourse de 1,200 fr., bourse entière; le père épicier à Vire, 4 enfants.

Anglais. - M. Auguste Matharel, répétiteur stagiaire au collège de Figeac, bourse de 1,200 fr., bourse entière ; Le père ouvrier verrier à Carmaux (Tarn), 3 enfants.

Allemand. - M. Germain Sarrazin, répétiteur au collège de Saint-Gaudens, la mère veuve à Lacapelle-Marival.

Nécrologie

On annonce la mort, au Congo, de M. Emile Vival, fils du député de l'arrondissement de

Notre compatriote était agé de 22 ans seulement. Il est décédé depuis environ quinze jours. C'est hier matin que son père a appris la funeste nouvelle par l'intermédiaire du ministère des colo-

La chasse

L'ouverture de la chasse se fera probablement

COUR D'ASSISES DU LOT

Président, M. Monbrun, conseiller à la cour d'appel d'Agen : assesseurs, MM. FIEUZAL et BOUISSET, Juges au tribunal civil de Cahors.

Affaire Ferras. — Assassinat et vol qualifié

Après trois audiences, le jury ayant rendu un verdict affirmatif, mitigé par les circonstances atténuantes, la cour condamne Ferras à vingt ans de travaux forcés.

La joute oratoire entre l'avocat général M. du Mouceau et Mo de Valon, a été on ne peut

M. le défenseur a combattu pas à pas l'accusation et obtenu un verdict négatif sur la question d'assassinat. Ce n'est pas un mince

C'est sur la question de vols qualifiés que Ferras, reconnu coupable, a été condamné.

Grivèlerie

La police a arrêté le nommé Frédéric-Benoit Vincens, âgé de 33 ans, natif de Lavaur (Tarn), pour vagabondage et filouterie d'aliments. Cet individu a été mis à la disposition de M.

le procureur de la République.

Castelnau

Mercredi soir, vers dix heures, un bolide, d'une dimension rare, est passé à cent mètres environ au-dessus de la commune de St-Aureuil se dirigeant vers Cazes-Mondenard et laissant à sa suite une traînée lumineuse des plus intenses.

Albas

Dimanche dernier, jour de la fête votive à Albas, a eu lieu un concours de tir organisé par la municipalité.

En voici le résultat :

ler prix, MM. Auguste Jouture, d'Albas; 2e, Paul Coulonges, de Prayssac; 3º, Rougié, percepteur à Sauzet; 4°, Gustave Pagès du Port, d'Albas; 5°, Gastal, facteur à Luzech; 6° Salady, d'Albas; 7e, Delpech, de Bélaye; 8e, Baptiste Rascouailles, d'Albas, 9º Mourguès, notaire à Albas; 10°, Antoine Fauxié, d'Albas.

Quatre-vingts tireurs ont pris part auconcours. Les six premiers avaient mis cinq balles sur cinq

Prayssac

Un grand concours de tir, organisé par M Rey, aura lieu dans les cours du collège de Prayssac, le dimanche 25 août, jour de la fête patronale, de huit heures à onze heures et demie du matin et il sera continué à une heure de l'après-midi.

Le concours sera divisé en deux groupes : 1º Concours des élèves. — 6 prix au moins.

- Le carton 0,50 centimes;

2º Concours des hommes et des jeunes gens. -12 beaux prix au moins. — Le carton 1 fr.

M. Delpech, inspecteur primaire, et MM. Mazières et Parazines, adjoints au maire de Cahors, honoreront ce concours de leur présence. Les notabilités locales seront également invitées à y

Afin de pouvoir augmenter les prix, si le nombre des tireurs le permet, on est prié de se faire inscrire le plus tôt possible.

S'adresser à M. Rey, organisateur du concours, à Prayssac (Lot).

Des renseignements complémentaires seront donnés ultérieurement.

Dégagnac

Ces jours-ci, un incendie a détruit une maisonnette de campagne et tout ce qu'elle contenait située au lieu de Térondels, commune de Dégagnac, appartenant au nommé Salgues, épicier, demeurant à Salviac.

Les pertes, évaluées à 100 fr. environ, ne sont couvertes par aucune compagnie d'assurances. Les causes du sinistre sont inconnues, mais on

croit qu'il est dû à la malveillance.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de

Saint-Pierre-Toirac

Depuis quelques jours, l'opinion publique accusait d'avortement Julie Couzy, épouse Debons, âgée de 35 ans, ménagère à Saint-Pierre-Toirac. On avait remarqué que l'embonpoint de cette femme, qui était dans un état de grossesse avancée, avait subitement disparu.

Une descente de justice a eu lieu. L'inculpée a été mise en état d'arrestation et écrouée à la maison d'arrêt de Figeac.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 10 août 1895

Naissances

Bergon, Antoine, rue des Tabacs, 5. Bru, Marie, rue Feydel, 13. Viers, Berthe, rue du Château, 7. Kniéder, Marie, rue du Four St-Laurent. 7. Conté, Louis, rue St-Priest, 13.

Mariages

Michel, Pierre, serrurier, et Récès, Elisabeth.

Décès

D'Esquerre, Gaston, 5 mois, place de la Gendar-

Fourquié, Marie, épouse Delpech, 31 ans, rue Fondue-Haute, 6.

Arbouys, Thérèse, épouse Planacassagne, 48 ans, boulevard Gambetta, 91. Bès, Pierre, charpentier, 58 ans, quai Champol-

Binel, Rose, 76 ans, veuve Henry, à Bégous.

Ginibre, Jean, vigneron, 59 ans, rue Neuve des Badernes, 12.

Lion, Rosalie, 85 ans, veuve Picard, rue de la

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Fête de l'Assomption

15 AOUT 1895

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionrellement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du lundi 19 août, les billets aller et rotour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, les samedi 10, dimanche 11, lundi 12, mardi 13, mercredi 14 et

jeudi 15 août inclus. Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif, lorsqu'elle expirera après le 19 août.

Exposition universelle de Bordeaux

Mai à Novembre 1895

En vue de faciliter la visite de l'Exposition universelle de Bordeaux, la Compagnie d'Orléans a pris les mesures ci-

1º La durée de validité des Billets d'aller et retour qui sont délivrés à toutes les gares du réseau pour Bordeaux, est étendue com-

Jusqu'à une distance de 100 kil. 2 jours.

200 - 4 -300 — 4 — 300 — 6 — 400 — 8 — 500 — 10 au-delà de 500 kilomètres.... 12 --

2º Des billets directs d'aller et retour sont également délivrés à toutes les gares du réseau de Lyon pour Bordeaux.

Ces billets sont uniformément valables

3º La durée de validité des billets d'aller et retour émis par les gares de la section de Tonneins à Villeneuve-sur-Lot, pour Bordeaux-Saint-Jean est élevée de 2 à 4

4º La durée de validité des billets d'excursion dans le Centre de la France et les Pyrénées est élevée de 30 à 35 jours.

5° La durée de validité des billets aller et retour individuels, délivrés par toutes les gares du réseau d'Orléans pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées, dont l'itinéraire s'établit par Bordeaux, est portée de 25 à 30 jours.

6º Les billets d'aller et retour de famille, délivrés viâ Bordeaux, à toutes les gares du rèseau d'Orléans pour les mêmes stations thermales et balnéaires, dont la durée de validité est de 33 jours, sont valables 38

Les dispositions qui précèdent resteront en vigueur pendant toute la durée de l'Exposition de Bordeaux.

Des trains de plaisir à prix réduits, à destination de Bordeaux, auront lieu les 11 et 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, au départ des gares de Poitiers, Limoges, Tulle, Sarlat, etc.; ils desserviront toutes les gares et stations des sections

Enfin, deux trains de plaisir auront lieu le 4 août pour Bordeaux : l'un desservira les gares comprises entre Angoulême et Les Eglisottes, et l'autre les gares comprises entre Bergerac et St-Emilion; ces deux derniers trains pourront être renouvelés le 18 août, les ler, 15 et 29 septembre et le 13

Depuis longtemps je souffrais, ainsi commencent une grande partie des 1,000 attestations légalisées en faveur des Pilules Suisses, que chacun peut lire dans une petite brochure d nnée ratuitement par les pharmacies. Si vous souffrez de maux d'estomac, maux detête, migraine, goutte, rhumatismes, névralgies, lisez ces 1,000 attestations sur les Pilules Suisses.

Eviter les contrefacons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36° année. - Sommaire du numéro du 3 août : Gravures : Beaux-Arts : Vieux conquérant, tableau de M. Agache. — 'ortraits (Nécrologie) Le maréchal Floriano Peixoto, ancien président de la République des Etats-Unis du Brésil. Amérique : Rio-de-Janeiro : Funérailles du maréchal Peixoto. — Départements : La catastro-phe de Saint-Brieuc. — Marseille : Le rapatriement des convalescents du corps expéditionnaire de Madagascar. — Madagascar : L'avant d'une canonnière sur l'Icoupa. - Embouchure de l'Icoupa : Canonnière remorquant un chaland. -Rive de l'Icoupa, à Ampapamena. — La canonnière La Brave, protégeant le passage de la Betsibouka. — M. Prat, commandant de l'Invincible. — Paris: Un troupeau de chèvres, rue St-Sulpice. — Belgique: Bruxelles: La manifes-foule. - Buste de Charlemagne, etc.

Texte: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Semaine scientifique \ rences de 1ºr ordre.

par H. Servet de Bonnières. - Les fêtes d'Aix la-Chapelle, par H. Lyonnet. — Explications des gravures, Echecs Rébus, Récréations, Revue Comique, Bibliographie, etc. - Nouvelle: Encore une surprise du divorce, par Mme Mary Summer. — En supplément : Perruques blondes, roman par M. G. Lenôtre. — Illustrations de M. Parys. - Le numéro : 50 centimes.

LE MONDE MODERNE. - Sommaire du Nº d'Août 1895. - 19 articles inédits 103 illustration. - Rose et Lia, nouvelle, par G. de Peyrebrune: 5 compositions de M. de Malvort. -- Le Nouveau Voyage, par René Boylesve: 8 illustrations d'après nature. — Petits Voyages d'un bicycliste: de Trouville à Lion-sur-Mer, par L. Vallet: 7 illustrations d'après nature par L. Vallet. — Nutrition azotée des végétaux, par Louis Mangin: 4 illustrations d'après nature. -La cavalerie russe à la frontière allemande: 7 illustrations, dont 1 carte. — La plus haute tranchée du monde, par Alfred Lenoir: 7 illustrations d'après nature. — Les lumières du boulanger, par A. de Lêtre : 6 compositions de Wagrez. — Les vaisseaux d'aujourd'hui, par E. Guydo: 9 illustrations d'après nature. — Entre la Chine et l'Inde, par C. de Saint-Heraye : 11 illustrations d'après nature. — Le centenaire du conservatoire de Musique, par Julien Tiersot: 10 illustrations d'après nature par Loevy. — Silhouettes tonkinoises, par Louis Peytral: 9 illustrations d'après nature par Félix Regamey. - Le dépeuplement des mers et les moyens d'y remédier, par G. Roché. — 8 illustrations d'après nature par Feuillerat. — Le développement littéraire en Allemagne depuis 1870, par Michel Delines. — Le Mouvement littéraire. — Revue du mois passé. — La mode du mois : 8 illustrations. — Jeux et récréations, par Beudin. — Connaissances utiles, par H. Mousse de Corse. — De l'utilité d'un parapluie. - Les petites inventions : 4 figures.

Abonnements: France, Algérie, Tunîsie, 18 fr. Etranger, Union postale 21 fr.

Pour s'abonner il suffit d'envoyer le montant du prix, à M. le Directeur du Monde Moderne, 5, rue Saint-Benoît, Paris.

TOUR DU MONDE. - Nouveau Journal des voyages. - Sommaire du Nº 31. (3 août 1895.) — 1º En Écosse, par Mlle A. de Bovet, avec sept gravures d'après des dessins ou photographies. -2º Voyage aux Sept Eglises de l'Apocalypse, par M. l'abbé Le Camus, avec quatre gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte.

— 3º A travers le Monde. Missions, Excursions,
Nouvelles, Bibliographie, etc. Cinq gravures et
un portrait d'après des dessins ou photographies. - 4º Conseils aux Voyageurs. A Trouville et en Normandie. - 50-60 Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. - Itinéraires des principales villes d'Europe vers Trouville.

Abonnement: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Pavis.

LA NATURE. - Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. - Sommaire du 3 août 1895 Transbordeur électrique de bagages : X..., ingénieur. — La Température du charbon produisant l'arc électrique : C.-E. G. — Le densimètre : Antoine de Saporta. — Les appareils de sauve-tage automatiques de M. de Ropp: C.-E. Guil-laume. — Essais d'une machine à vapeur Willans de 500 chevaux : J. L. — La Rainette et la prédiction du temps. — XIIIe exposition nationale et universelle de Bordeaux : A.-Gaston Cornié. - Protection des vignes contre les gelées printanières : Henri Coupin. — Jumelles hyperdioptriques : X ..., ingénieur. — A travers les Alpes : Gaston Tissandier. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 29 juillet 1895 : Ch. de Villedeuil. — L'installation de l'observatoire du mont Blanc.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Nº 10) La semaine. - Informations. - Boîte aux lettres. - Petites inventions. Un numéro, 0 fr. 50.

LE MUSÉE DES FAMILLES (59° année) paraissant deux fois par mois, publie dans son nu-méro du ler août 1895 : Au forgeron du bonheur. mero du 1er août 1895: Au forgeron du bonheur, par J. Barancy. — Les quatre âges de l'homme; le serment de Kasper Waldis, par Léon Riotor. — A propos d'éléphants, par J. P. — A la cour de Madagascar, par M. Cazeneuve. — Gaieté du mois, par Willy. — Le Parthénon, par A. Piazzi — La Statue d'un grand homme, par Eud. Dupuis — Le chef-d'œuvre du père Victor, par Eug. Muller. — Chansons de mon village, musique de Pillevestre. — Mosaïque, par Eug. Muller. Pillevestre. — Mosaïque, par Eug. Muller.
Illustrations d'après Souza-Pinto, et par Mott,

Specht, Godefroy, Burgers, Kauffmann, Gaillard, etc. et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

Agence ROBERT Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et poursuites judiciaires - Représentation aux faillites - Renseignements commerciaux - Contentieux - Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix - RéféEtude de M° Camille SAUTET, avoué, successeur de M° Leon TALOU, Place du Palais de Justice, 7, à Cahors

Sur Saisie Immobilière

Au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées et des vacations du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville,

EN TROIS LOTS

De divers immeubles situés sur la commune de Lherm, canton de Catus, arrondissement de Cahors (Lot)

L'adjudication aura lieu le mercredi DIX-HUIT SEPTEMBRE, mil huit cent quatre vingt-quinze, à midi et demi

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Que par suite d'un procès-verbal de saisie du ministère de Me Peyret-Mirande, huissier à Cahors, en date du quatre juin mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, dénoncé et transcrit avec l'exploit de dénonciation, au bureau des hypothèques de Cahors, le treize juin mil huit cent quatrevingt-quinze, vol. 154 nos 26 et 27.

Et encore, en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingtquinze, lequel a donné acte à Me Sautet, avoué, des lecture et publication du cahier des charges et a fixé la date de la vente.

Et aux requête, poursuite et diligences

1º Madame Françoise-Alida Payry, sans profession, veuve de Monsieur Paul Philipot, demeurant à Fumel, agissant comme ayant été associée aux acquets avec ledit Monsieur Philipot, aux termes de son contrat de mariage, retenu par Me Pagua, notaire à Penne, le vingt-cinq octobre mil huit cent quarante;

2º Et Madame Marie-Marthe-Philomène Philipot, sans profession, veuve de Monsieur Michel-Eudore Lauras, demeurant à Fumel, agissant comme seule et unique héritière de Monsieur Paul Philipot son père, décédé à Fumel le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, ainsi que le tout résulte d'un acte de notoriété dressé à défaut d'inventaire, par Me Dulac, notaire à Fumel, le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-

Ayant Me Camille Sautet pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors.

En présence ou eux dûment appelés de :

Elisabeth Bozoul, sans profession et le | lieu dit Cavanettes, nº 46 P, section D du | un de la saisie et du présent placard et sera sieur Jean-Baptiste Rozières, maître bottier mariés, domiciliés ensemble à Lherm, le mari pris tant pour assister et autoriser son épouse, que pour la validité de la procédure,

Parties saisies n'ayant pas d'avoué constitué.

Il sera procédé, le mercredi dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, à midi et demi, à l'audience des criées et des vacations du tribunal civil de Cahors au palais de justice de la dite ville, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, en trois lots, des biens immeubles dont la désignation suit.

Des Biens à Vendre

Article un

Une pièce de terre, nature de pré, au lieu dit Rivière de Lherm, numéro 373 P, section E du plan cadastral, d'une contenance de trente-sept ares soixante-dix centiares, troisième et quatrième classes, d'un revenu de dix-sept francs quatre-vingt-neuf cen-

Article deux

Une pièce de terre nature, de pâture, au lieu dit Cavanettes, numéro 40 P, section D du plan cadastral, d'une contenance de trente-un ares soixante-cinq centiares, d'un revenu de quarante-six centimes.

Article trois

Une pièce de terre, nature de bois, au

plan cadastral, d'une contenance de quarante-neuf ares cinquante centiares, quatrième classe, d'un revenu de un franc quarante-trois centimes.

Article quatre

Une pièce de terre, nature de vigne, au lieu dit Cavanettes, numéro 47 P, section D du plan cadastral, d'une contenance de quarante-cinq ares soixante-dix-huit centiares, quatrième classe, d'un revenu de trois francs trente centimes

Article cinq

Une pièce de terre, nature de vigne, située au lieu dit Les Vidales, numéro 1165. section B du plan cadastral, d'une contenance de dix-neuf ares soixante-dix centiares, troisième et quatrième classes d'un revenu de un franc trente-trois centimes.

Article six

Une pièce de terre, nature de terre, située au lieu dit Les Vidales, numéro 1166, section B du plan cadastral, d'une contenance de trente ares dix centiares, troisième classe, d'un revenu de six francs deux

Formation des lots

Mises à Prix

Les biens immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en trois lots, formés comme suit;

Premier lot

Le premier lot se composera de l'article

mis en vente sur la mise à prix 200 de deux cents francs ci

Deuxième lot

Le deuxième lot se composera des articles deux, trois et quatre de la saisie et du présent placard et sera mis en vente sur la mise à prix de deux cents francs 200

Troisième lot

Le troisième lot se composera de des ararticles cinq et six de la saisie et du présent placard et sera mis en vente sur la 50 mise à prix de cinquante francs ci...

Le tout en sus des charges

Nota. Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront les requérir avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de décheance.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le dix août mil huit cent quatre-vingt quinze.

L'avoué poursuivant,

Signé: Camille SAUTET.

Enregistré à Cahors le mil huit cent quatre-vingt-quinze, Cse Reçu un franc quatre vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: RIVES, receveur.

Pour tous renseignements, s'adresser à M° SAUTET, avoué poursuivant la vente et rédacteur du cahier des charges

V 3- 4 (0) U - 4 U N 3-

POUDRE DE RIZ SPÉCIALE préparée au Bismuth, HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE et INVISIBLE

SEULE RÉCOMPENSÉE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889 Inventeur, 9, Rue de la Paix, PARIS

Se défier des Imitations
et Contrefacons

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.